

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE

AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE



AVEC LE CCRE VIVEZ L'EUROPE



1951

Une cinquantaine
de maires créent
le Conseil
des Communes
d'Europe.



Né du double postulat que la démocratie locale constitue le fondement de toute vie publique démocratique des Etats et que les collectivités territoriales ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation de l'Union européenne, le CCRE organise ses activités autour de cinq grands axes :

- dessiner l'avenir de l'Europe,
- promouvoir la démocratie locale et régionale,
- influencer les décisions communautaires,
- échanger les expériences,
- agir dans le monde.

dessiner l'avenir

Aujourd'hui

Cinquante ans après, le Conseil des Communes et Régions d'Europe regroupe plus de 100 000 collectivités locales et régionales fédérées au travers de 44 associations nationales membres dans 31 pays européens.

L'une des bases principales de l'action du CCRE demeure le remarquable réseau des jumelages dont il fut l'initiateur : plus de 26 000 liens de jumelages témoignent de la vitalité d'un mouvement sans équivalent dans le monde et de la mobilisation, à la base, des citoyens qui doivent être, pour nous, les acteurs privilégiés de la construction européenne.

Depuis sa création, le CCRE a toujours défendu l'idée d'une Europe forte et unie, fondée sur l'autonomie locale et régionale, et dans laquelle les décisions sont prises au plus près des citoyens, dans le respect du principe de subsidiarité.

Alors que l'Europe va se doter d'une Constitution et se prépare au plus vaste élargissement réalisé à ce jour, le rôle des collectivités locales et régionales n'est jamais apparu aussi important.

Le CCRE s'efforce donc d'agir pour que cette contribution soit prise en compte par la Convention sur l'avenir de l'Europe et la future Conférence intergouvernementale.

de l'Europe

Parallèlement, nous travaillons pour prendre toute notre part dans l'élargissement et soutenir les collectivités territoriales dans les nouveaux pays membres de l'Union.

La nouvelle Europe doit être avant tout une Europe des citoyens, d'où la primauté accordée par le CCRE aux jumelages et partenariats qui permettent de réels échanges entre les citoyens.





Dès 1953 le CCRE proclamait, à Versailles, la Charte des libertés communales qui devait poser les jalons de la Charte européenne de l'autonomie locale du Conseil de l'Europe, adoptée en 1985 et désormais signée et ratifiée par 34 Etats membres. Le CCRE apporte par ailleurs son soutien au projet de Charte européenne sur l'autonomie régionale.

Pour nous, le combat en faveur de l'autonomie locale et régionale est indissociable de l'engagement européen.

promouvoir la démocratie



Alors que le mouvement en faveur de la décentralisation, et particulièrement de la régionalisation continue de se développer en Europe, le CCRE reste vigilant pour que ces nouvelles étapes se réalisent dans le respect de l'égalité des différentes sphères de décision.

De même, le CCRE estime que le partenariat entre ces différentes sphères est essentiel pour que la gouvernance en Europe fonctionne de façon efficace, au service des citoyens.



La mise en œuvre d'une grande partie de la législation communautaire implique les collectivités territoriales. Il est donc essentiel que notre point de vue soit pris en compte au moment de l'élaboration des

politiques et de la législation communautaires. Les commissions et groupes de travail mis en place par le CCRE au niveau européen ont notamment pour but d'étudier ces propositions et de préparer des réponses communes.

influencer les décisions communautaires

Le CCRE insiste pour que des mécanismes de consultation appropriés soient mis en place. C'est tout le sens de nos propositions dans le cadre de la mise en œuvre du Livre Blanc de la Commission sur la gouvernance européenne.

Nous insistons tout particulièrement sur la nécessité de mesurer préalablement l'impact, notamment financier, de toute décision communautaire sur les collectivités territoriales.

Les collectivités locales et régionales sont aujourd'hui confrontées aux mêmes situations et difficultés. Elles constituent des viviers d'expériences

irremplaçables dans leurs différents domaines de compétences : éducation, emploi, environnement, sécurité, égalité des chances, renouvellement urbain, aménagement de

l'espace... Le rôle du CCRE est de faciliter au niveau européen l'échange d'expériences, la diffusion des idées, des meilleures pratiques et du savoir-faire entre ses membres.

échanger les expériences

Les groupes de travail, les séminaires et conférences organisés au niveau européen répondent à ces objectifs et permettent aux élus locaux et régionaux, aux experts et décideurs européens de débattre et de formuler des points de vue communs.



Ce travail est d'autant plus stratégique dans la perspective de l'élargissement de l'Union.

Notre vision de la solidarité s'inscrit dans un espace plus vaste que le seul continent européen.

Le Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg) et la Conférence Habitat. II ont en effet mis en lumière le rôle que peuvent jouer les collectivités locales et régionales sur la scène internationale.

agir dans le monde

Le CCRE est attaché à un travail étroit avec les pays riverains de la future Europe élargie, et notamment dans la sphère méditerranéenne, à l'est et dans le sud-est du continent.

Il participe, par le biais d'un réseau de ses associations, à la coopération décentralisée en faveur du développement.



Le CCRE est par ailleurs un acteur essentiel du dialogue mondial des collectivités territoriales qui se concrétisera par la création, en 2004 lors du Congrès de Paris, de l'Organisation « Cités et Gouvernements Locaux Unis » résultant de l'unification de IULA et de la FMCU.

